

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-58ItemMarie Moret à Paul Picot, 4 avril 1897

Marie Moret à Paul Picot, 4 avril 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Picot, Paul](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméRéponse à la lettre de Paul Picot en date du 2 avril 1897. S'accorde avec Picot pour le prix de 75 F environ pour la nouvelle garniture de la chaise longue en velours de laine dont elle lui retourne l'échantillon. Demande à Picot de réaliser le travail sur la chaise longue et la table vide-poches au cours du mois d'avril.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Finances personnelles](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (98v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023



14 rue Bourdaloue

Nîmes le avril 1897

Monsieur Picot,

Je vous remercie de votre
lettre du 2 courant et vous
retrouve ci. contre les échan-
tillons qui y étaient joints.
Après avoir pesé vos observations
je me décide à faire recon-
struire la chaise longue avec
le retour de laine dont
vous m'avez envoyé échan-
tillon. Je prends note
que ce travail, y compris
le remplacement de la
frange et de la brade me
coûtera environ 40 francs.
Je vous serai obligée
de faire procéder à cette

88

réparation et à celle de la
table vide-poches au cours
du présent mois, afin que
nous puissions nous
servir de ces objets dès notre
rentrée à Guise.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'expression répétée de nos
sentiments bien sympathiques
pour vous et tous les membres
de votre famille

Marie Godin